



La nouvelle orthographe, parlons-en !

vingt-et-un ■ deux-cents ■ trois-millième ■ un compte-goutte, des compte-gouttes ■ un après-midi, des après-midis ■ évènement ■ règlementaire ■ je cèderais ■ ils règleraient ■ cout ■ entraîner, nous entraînons ■ paraître, il paraît ■ j'amoncèle ■ amoncèlement ■ tu époussèteras ■ des matchs ■ des miss ■ révolver ■ contrappel ■ entretemps ■ tactac ■ weekend ■ agroalimentaire ■ portemonnaie ■ corole ■ frisoter, frisotis ■ aigüe ■ ambigüe ■ arguer ■ elle s'est laissé séduire ■ je les ai laissé partir

“

Ce document vous présente les recommandations qu'a émises le Conseil supérieur de la langue française (Paris).

En effet, un nombre modéré de rectifications orthographiques, auxquelles a été associée l'Académie française, ont été publiées au *Journal officiel de la République française*.

L'Académie française signale les nouvelles graphies dans son *Dictionnaire*, et les autres organes francophones compétents ont approuvé ces recommandations qui touchent relativement peu de mots.

L'emploi de la nouvelle orthographe n'est pas obligatoire, mais officiellement recommandé.

Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

Les ouvrages de référence – dictionnaires, grammaires, manuels scolaires, correcteurs informatiques, etc. – sont mis à jour, parfois progressivement.

Le but des rectifications est d'unifier la graphie de certains mots, de supprimer certaines incohérences, de clarifier des situations confuses, afin de contribuer au renforcement, à l'illustration et au rayonnement de la langue française à travers le monde.

L'histoire de l'orthographe française comporte d'ailleurs de nombreuses réformes. Ainsi près d'un mot sur trois a-t-il changé d'orthographe en 1740. En 1935, *grand-mère* a remplacé *grand'mère*.

Les autres langues connaissent aussi, périodiquement, de tels ajustements.

”

10 nouvelles règles

pour vous simplifier l'orthographe

1

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
vingt et un	vingt-et-un
deux cents	deux-cents
trois millième	trois-millième

■ **Observation** On distingue désormais *soixante et un tiers* (60 + 1/3) de *soixante-et-un tiers* (61/3).

■ Cette nouvelle règle supprime de nombreuses difficultés et évite des pratiques jusque-là largement aléatoires.

2

Dans les noms composés (avec trait d'union) du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
un compte-gouttes,	un compte-goutte,
des compte-gouttes	des compte-gouttes
un après-midi,	un après-midi,
des après-midi	des après-midis

■ **Observations** Restent invariables les mots comme *prie-Dieu* (à cause de la majuscule) ou *trompe-la-mort* (à cause de l'article). On écrit *des garde-pêches* qu'il s'agisse d'hommes ou de choses.

■ Cette régularisation du pluriel aboutit à une règle simple et unique et supprime des incohérences (pourquoi, en ancienne orthographe, *un cure-dent* mais *un cure-ongles* ?).

3

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de céder, et dans les formes du type *puissè-je*.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
événement	événement
réglementaire	réglementaire
je céderai	je cèderai
ils régleraient	ils régleraient

■ **Observation** Devant une syllabe muette, on écrit donc toujours è, sauf dans les préfixes dé- et pré-, les é- initiaux ainsi que *médecin* et *médecine*.

■ La règle de base est généralisée : évènement ressemble désormais à avènement ; règlementaire s'écrit comme *règlement*.

4

L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*.

On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et en cas d'ambiguïté.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
coût	cout
entraîner, nous entraînons	entrainer, nous entraînons
paraître, il paraît	paraitre, il parait

■ **Observation** Les mots où le circonflexe est conservé parce qu'il apporte une distinction de sens utile sont : les adjectifs masculins singuliers *dû*, *mûr* et *sûr*, *jeûne(s)* et les formes de *croire* qui, sans accent, se confondraient avec celles de *croire* (*je croîs*, *tu croîs*, etc.).

■ Sur *i* et *u*, l'accent circonflexe ne joue aucun rôle phonétique ; il est l'une des principales causes d'erreurs et son emploi, aléatoire, ne peut être justifié par l'étymologie.

5

Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
j'amoncelle	j'amoncèle
amoncellement	amoncèlement
tu épousseteras	tu époussèteras

■ Avec cette nouvelle règle, il n'y a plus lieu de mémoriser de longues listes de verbes, dont la conjugaison variait parfois même d'un dictionnaire à l'autre.

6

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
des matches	des matchs
des misses	des miss
revolver	révolver

■ Le pluriel régulier, déjà familier à la plupart des francophones, renforce l'intégration des mots empruntés ; l'ajout d'accent permet d'éviter des prononciations hésitantes.

7

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier :

- dans les mots composés de *contr(e)*- et *entr(e)* ;
- dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère ;
- dans les mots composés avec des éléments « savants ».

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
contre-appel, entre-temps	contrappel, entretemps
tic-tac, week-end	tictac, weekend
agro-alimentaire	agroalimentaire
porte-monnaie	portemonnaie

■ La soudure est étendue ; au-delà des cas cités dans cette règle, les auteurs de dictionnaires sont invités à privilégier la graphie soudée.

8

Les mots anciennement en -olle et les verbes anciennement en -otter s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en -otte (comme *botter*, de *botte*).

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
corolle	corole
frisotter, frisottis	frisoter, frisotis

■ Là encore, il s'agit de supprimer des incohérences : *corole* s'écrit désormais comme *bestiole* ; *mangeoter* suit *neigeoter*.

9

Le tréma est déplacé sur la lettre u prononcée dans les suites -gue- et -gül- et est ajouté dans quelques mots.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
aiguë, ambiguë	aigüe, ambigüe
ambiguïté	ambigüité
arguer	argüer

Observation Les mots dans lesquels est ajouté un tréma sont : *argüer* (*j'argüe, nous argüons*, etc.), *gageüre*, *mangeüre*, *rongeüre*, *vergeüre*.

■ Le déplacement du tréma évite des difficultés de lecture ; son ajout empêche des prononciations jugées fautives.

10

Comme celui de faire, le participe passé de laisser suivi d'un infinitif est invariable.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
elle s'est laissée maigrir	elle s'est laissé maigrir
je les ai laissés partir	je les ai laissé partir

Quelques anomalies sont supprimées.

- *absout, absoute* (participe passé)
- *appâts* (nom masculin pluriel)
- *assoir, messoir, rassoir, sursoir*
- *bizut*
- *bonhommie*
- *boursoufflement, boursouffler, boursoufflure*
- *cahutte*
- *charriot, charriotage, charrioter*
- *chaussetrappe*
- *combattif, combattive, combattivité*
- *cuisseau* (dans tous les cas)
- *déciller*
- *dentelier*
- *dissout, dissoute* (participe passé)
- *douçâtre*
- *embattre*
- *exéma, exémateur, exémateuse*
- *guilde*
- *imbécilité*
- *innommé, innommée*
- *interpeler* (*j'interpelle, nous interpelons*, etc.)
- *levreau*
- *lunetier*
- *nénufar*
- *ognon, ognonade, ognonière*
- *pagaille*
- *persifflage, persiffler, persiffleur, persiffleuse*
- *ponch* (dans le sens de « boisson »)
- *prudhommal, prudhommale, prudhommie*
- *prunelier*
- *relai*
- *saccarine* (et ses nombreux dérivés)
- *sconse*
- *sorgo*
- *sottie*
- *tocade, tocante, tocard, tocarde*
- *ventail*

On munit d'accent quelques mots où il avait été omis, ou dont la prononciation a changé : *asséner, papeterie, québécois*, etc.

On écrit en *-iller* les mots anciennement en *-illier* où le *i* qui suit la consonne ne s'entend pas, à l'exception des noms d'arbres (comme *groseillier*) : *joailler, serpillère*, etc.

Enfin, en cas de concurrence dans l'usage, on privilégie la forme la plus francisée (*leadeur* plutôt que *leader*), la graphie sans circonflexe (*allo* plutôt que *allô*), le pluriel régulier, etc. Cette recommandation concerne surtout les auteurs de dictionnaires et est particulièrement valable pour la création de mots.

En résumé...

rappel des principales règles

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union. Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trois-millième

Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel. Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe) et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de céder. Ex. : évènement, règlementaire, je céderai, ils règleraient

L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et en cas d'ambiguité. Ex. : cout ; entraîner, nous entraînons ; paraître, il paraît

Les verbes en -eler ou -eter se conjuguent sur le modèle de *peeler* ou de *acheter*. Les dérivés en -ment suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*). Ex. : j'amoncèle, amonclement, tu époussèteras

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : des matchs, des miss, révolver

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-*, dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère, et dans les mots composés avec des éléments « savants ». Ex. : contrappel, entretemps, tictac, weekend, agroalimentaire, portemonnaie

Les mots anciennement en -olle et les verbes anciennement en -otter s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en -otte (comme *botter*, de *botte*). Ex. : corole ; frisoter, frisotis

Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites -gue- et -üü- et est ajouté dans quelques mots. Ex. : aigüe, ambigüe ; ambiguité ; argüer

PARLONS-EN !

Pour d'autres informations :

**WWW.orthographe-
recommandee.info**

Ce document a été mis au point
par la rédaction du site susmentionné* en 2004.
Reproduction possible avec mention de la source.

* p.a. : BP 106 – CH-1680 Romont – contact@orthographe-recommandee.info